

Procès-verbal
Comité syndical du 05 avril 2023

Ouverture : 09h00

Anjou, le 09 avril 2023

A. Appel des membres :

Présents :

	Éric Baillargeon	Président
	Mikael Laroche	Vice-Président
	Mohamed Zaki	Secrétaire Financier
(Absent)	Khelifa Hareb	Vice-Président Communication
	Karim Mazouz	Délégué en Chef adjoint Anjou
	Said Laouari	Délégué en Chef adjoint St-Laurent
	Christian Denommée	Délégué en Chef adjoint Rive Sud
	Patrice Lépine	Délégué en Chef adjoint Laval
	Ouziyine Bahloul	Secrétaire Archiviste

B. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

Proposé par : Eric Baillargeon

Appuyé par : Mohamed Zaki

Adopté à l'unanimité

C. Adoption du procès-verbal du 01 mars 2023 :

Proposé par : Ouziyine Bahloul

Appuyé par : Mikael Laroche

Adopté à l'unanimité

D. Courriers :

Nous avons inscrit Eric Baillargeon, Patrice Lépine, Christian Dénommée, Zaki Mohamed et Mikael Laroche à la 18e assemblée du Conseil québécois, qui aura lieu du 26 au 28 avril 2023 à l'hôtel Delta de Trois-Rivières, situé au 1620 Rue Notre Dame Centre, Trois-Rivières.

E. Finances :

Remarques importantes à propos des finances :

- IL y a eu des échanges de courriels entre Zaki et le responsable de comptabilité d'Unifor, et il s'avère, qu'il devrait avoir des modifications pour la plateforme SaSI et c'est une observation partagée par la plupart des sections locales.
- Nous sommes toujours en attente de la mise à jour de la plateforme.
- La difficulté d'avoir une date de rencontre des syndicats à cause de leur horaire de travail.
- Problème de date avec les chèques intégrés dans SaSI résolu, en respectant seulement l'année de dépense.
- Actuellement on utilise la bonne méthode d'écriture comptable des OXP dans la plateforme.
- Problème de l'écriture comptable des cartes de crédit dans la plateforme est résolue.
- Vu les mobilisations et la perte d'environ 25% de nos membres qui ont quitté la compagnie, on est actuellement en déficit d'environ 100000\$ au syndicat National et la compagnie a cessé de payer nos deux personnes responsable des dossiers de CNESST pour les accidentés de travail.

- Une formation sera programmée prochainement par le responsable de comptabilité d'Unifor avec Mohamed Zaki et Eric Baillargeon.

F. Points en suspens :

- Suivi école syndicale :

Les préparatifs sont en cours pour le programme de l'école syndicale, notons la préparation des manuels de délégué, des cartables de chaque délégué, des stylosetc

- Suivi CRT :

- (Karim Mazouz, Patrice Lépine) toutes les sections locales ont été invitées y compris Alain Gravel responsable du COSS, à assister à la rencontre avec Jean Luc Riverin le 19 avril 2023. La rencontre a été demandée par nos négociateurs mais malheureusement l'employeur refuse leurs participations. Il s'avère que tous les délégués en chef de chaque section locale ont refusé l'invitation par solidarité à nos négociateurs qui siègent au CRT.

- L'employeur prétend avoir envoyé une invitation aux délégués en chef pour la présentation de la nouvelle assurance collective nommée Omniflex en date du 19 avril 2023 de 08h à 9h.

- L'employeur refuse de nettoyer les camions de service insalubres et menace de donner des mesures disciplinaires (affaire à suivre).

- La nouvelle convention collective a été signée le 04-04-2023, toutefois, deux griefs nationale de même nature ont été déposés avant et après cette date pour les 05 % de réduction de l'assurance collective où l'employeur refuse de l'appliquer depuis le 06 mai 2022.

- Concernant les D.D.D. l'employeur doit consulter la partie syndicale avant de prendre une décision pour les camions électriques.
 - Slip de paie sera dorénavant disponible chaque lundi au lieu de vendredi.
 - Nous avons soulevé l'obligation d'enlever le logo de BST pour le sous-traitant Aecon, qui l'utilise dans certain camion ainsi que le linge porté par ses employés.
 - Programme câblage, formation au collège Herzing, une sorte de collaboration avec BST.
 - L'employeur note, une baisse du volume de travail à partir du 27 mars 2023.
 - Notons également le problème des DCT, un désaccord pour la référence ou le point de calcul des 100 km.
 - On n'a pas d'accès au courriel lorsque on est en maladie et c'est Bell canada qui gère cette partie. Nous savons que le lien d'emploi n'est pas rompu et il est plus que nécessaire de trouver une solution aux membres qui sont dans ce cas, afin qu'il puisse postuler à des affichages internes (affaire à suivre).
 - Les nouveaux techniciens auront une prime de 500\$ après la formation et un autre 500 \$ après l'approbation.
-plusieurs d'autres points ont été traités, voir le prochain communiqué

- Suivi dossier CNESST :

Depuis quelques mois, on concilie tous les dossiers de SDAT, actuellement nous n'avons pas de dossier de vous présenter.

(Eric Baillargeon) Nous vous informons de la nomination de Mikael Laroche comme plaideur, il aura le mandat de traiter des dossiers de SDAT d'Unifor.

- Suivi déménagement :

Nous sommes toujours en attente de la réponse du propriétaire et nous allons agir en temps voulu.

G. Affaires Locales :

1. Temps syndical :

Notons plusieurs remarques :

- Nous sommes actuellement à 48 griefs depuis le début de l'année, notre délégation fait en sorte de régler les problèmes de nos membres en amont, mais malheureusement l'employeur s'attaque à la demande de temps syndical de nos élus.
- Certains responsables de la compagnie ne respectent pas les délais de présentation de grief, par conséquent nous allons contester chaque retard par un grief.
- Nous allons également entamer les procédures de contestation pour les membres qui n'ont pas fait leurs 40 h au 27 mars 2023 pour les techniciens de Montréal, cette date correspond au départ des techniciens prêtés d'Ontario.

2. Demande d'avis juridique :

Nous avons un litige pour les griefs en arbitrage dont leurs natures touchent l'assignation temporaire et le temps supplémentaires. Malheureusement l'article 180 sur la loi des accidentés de travail, tous les avantages ne touchent pas à la juridiction fédérale, par conséquent nous demandons un avis juridique pour prendre une décision aux procédures à prendre.

3. Départ délégué\remplacement CLSS Anjou :

(Karim Mazouz) nous avons une place qui s'est libérée au CLSS d'Anjou à la suite du départ d'un délégué, nous avons pris la décision unanime de nommer Mohamed Mamouri comme membre, son mandat débutera au mois de juillet 2023, toutefois Karim Mazouz assumera l'intérimaire jusqu'à cette date.

H. Varia :

(Mohamed Zaki) Nous avons remarqué qu'on a plusieurs accidentés de travail qui sont obligés de rembourser une partie des prestations de la CNESST, pour éviter cette problématique, dorénavant des enquêtes d'accident de travail, faudrait cocher la case qui dit que l'employeur paye les 14 premiers jours pour éviter la double rémunération.

I. Prochaine réunion :

Le 1^{er} mercredi de chaque mois.

J. Levée de la réunion :

16h30

Ouziyine Bahloul (Secrétaire archiviste)

Date

Eric Baillargeon (Président)

Date